

moyens d'élargir notre coopération économique mutuellement avantageuse, et de la confiance que nous avons, au Canada, de pouvoir forger des liens économiques plus étroits avec votre pays, c'est-à-dire des liens qui nous offrent des avantages mutuels et qui respectent nos aspirations d'entité distincte et souveraine sur ce continent.

Un autre défi qui caractérise notre collaboration bilatérale provient de l'unicité de votre régime politique. Aucun autre pays n'a un pouvoir législatif aussi indépendant. Vos Pères fondateurs l'ont voulu ainsi pour des raisons parfaitement valables. Mais cela nous crée des problèmes lorsque l'accès au principal débouché pour l'un ou l'autre de nos produits est soudainement remis en cause par le Congrès ou par les législatures d'Etat. Nous avons appris il y a longtemps que, lorsque les intérêts d'un pays étranger s'opposent aux intérêts d'un petit groupe ou même aux intérêts d'un seul membre du Congrès, ce pays étranger, soit-il votre meilleur ami et plus proche voisin, se voit désavantagé.

Il arrive souvent que vos législateurs ne veuillent pas consciemment nous nuire. Souvent, ce n'est même pas le Canada qui est en cause; ce peut être le Japon ou l'Europe. Mais même si le Canada n'est pas directement en cause, les obstacles au commerce nous font autant sinon plus mal; sur le long terme, vous vous faites aussi du tort à vous-mêmes.

Nous ne prenons pas ces mesures comme des gestes dirigés personnellement contre nous, mais nous les prenons quand même au sérieux. Nos deux pays ont entrepris un processus de reprise économique qui devrait élargir leurs possibilités. Cette reprise n'est encore ni généralisée, ni fermement implantée. Nous devons continuer à nous méfier des tendances protectionnistes qui pourraient précipiter un retour général au protectionnisme égoïste qui ne saurait avantager personne. C'était là une partie du message du Sommet de Williamsburg.

Votre Administration a eu le mérite de s'en tenir à sa position antiprotectionniste, mais le Congrès ne va pas toujours dans le même sens et il y a toujours le risque d'une action imprévisible ou unilatérale.

Prenons la question du gaz naturel. C'est là l'un de nos principaux postes d'exportation aux États-Unis; et pourtant, il représente moins de 5% de vos approvisionnements. Il est facile de dire aujourd'hui que le prix du gaz naturel canadien est trop élevé, que notre réduction d'avril n'était pas assez importante et que notre programme de stimulation annoncé en juillet n'était pas suffisant. Mais n'oubliez pas que les marchés énergétiques sont extrêmement instables, comme nous l'avons vu dans les années 70. Nous avons des producteurs et des investisseurs que nous ne voulons pas voir évincés du marché en raison d'un engorgement temporaire du marché américain. Et je doute que vous jugiez dans votre intérêt de perturber et de miner une relation commerciale de longue date à seule fin de réaliser des gains à court terme.

Les temps changent. Lorsque j'ai négocié le projet du pipeline de l'Alaska avec le secrétaire Schlesinger en 1977, le marché connaissait des pénuries et les prix projetés devaient dépasser notre actuel prix à